

Carte d'identité à portée de clic

L'Etat simplifie les démarches administratives. Vous pouvez désormais faire votre pré-demande de carte d'identité via un ordinateur, une tablette ou un téléphone.



Une fois en possession de votre numéro de pré-demande vous pouvez prendre rendez-vous dans l'une des 34 mairies des Yvelines, mises à disposition : Versailles, Rambouillet, Houdan, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Rémy-les-Chevreuse, Maurepas, Trappes, Élancourt, Plaisir, Beynes, Guyancourt, Jouy-en-Josas, Vélizy-Villacoublay, Viroflay, Le Chesnay, Noisy-le-Roi, La Celle-Saint-Cloud, Chatou, Houilles, Le Pecq, Poissy, Sartrouville, Maisons-Laffitte, Conflans-Saint-Honorine, Saint-Germain-en-Laye, Triel-sur-Seine, Les Mureaux, Limay, Mantes-la-Ville, Mantes-la-Jolie, Aubergenville, Rosny-sur-Seine, Bonnières-sur-Seine, Montigny-le-Bretonneux.

Muni de vos pièces justificatives (justificatif d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant), présentez-vous au guichet de l'une des 34 mairies pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales. La carte d'identité sera à retirer dans la mairie où la demande a été déposée.

Liens utiles

[Faire votre pré-demande de carte d'identité via un ordinateur, une tablette ou un téléphone](#)